Décision 21-DCC-139 du 05 août 2021

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce de détail à dominante alimentaire par la société Laondis aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 05 août 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Laondis aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	fonds de commerce de détail à dominante alimentaire

Lire

le texte intégral de la décision
220.41 Ko